



SPORTS

Bob Gainey veut la coupe Stanley, rien de moins

Page B 6



RADIO

Sondage BBM: Paul Arcand domine la matinée

Page B 8

CAHIER
B

ÉCONOMIE

Pluie de milliards à Wall Street

Le courtier John Paulson a empoché trois milliards \$US en 2007

FRANÇOIS DESJARDINS

Pendant que la crise immobilière aux États-Unis plongeait des milliers de ménages dans la misère l'an dernier, certains courtiers de Wall Street se frottaient les mains. Au premier rang: John Paulson, qui a empoché la somme record de trois milliards de dollars américains en 2007 après avoir misé lourdement sur l'écrasement du secteur résidentiel.

Dans sa liste annuelle des cent courtiers les mieux rémunérés du monde, qui habitent principalement New York et Londres, le magazine *Trader Monthly* a écrit que «ce gain éclipsé tout ce que nous avons vu jusqu'à maintenant». Le revenu combiné des courtiers qui figurent dans les dix premières places du palmarès se situe entre 11,5 et 14 milliards.

«Ce gain éclipsé tout ce que nous avons vu jusqu'à maintenant»

sur le nouveau téléphone cellulaire Porsche à 1600 \$US.

«Tous les courtiers du palmarès, sauf quelques-uns, viennent de l'univers des hedge funds», a écrit le magazine. Il s'agit des fonds opaques et non réglementés qui ne sont pas accessibles aux épargnants ordinaires. Les frais sont très élevés. Par exemple, un gérant de fonds peut demander des frais de gestion équivalents à 3% de l'actif ainsi que 30% des gains réalisés pendant l'année.

Les données sur ces fonds demeurent difficiles à obtenir. «Bien que la performance des fonds ne soit pas toujours connue du public, elle est bien connue dans le monde de la finance», a écrit le magazine. Pour estimer le revenu des courtiers, *Monthly Trader* a dû extrapoler, faire des entrevues et tenter de confirmer les données avec les principaux intéressés.

VOIR PAGE B 4: MILLIARDS

Yahoo! rejette l'ultimatum de Microsoft

JESSICA MINTZ

New York — Les deux plus hauts dirigeants de Yahoo! ont réaffirmé hier que la proposition d'acquisition de Microsoft «sous-évalue substantiellement» le portail Internet, mais se sont déclarés ouverts à un accord avec le géant du logiciel «si celui-ci est meilleur que nos autres solutions».

Le chef de la direction de Yahoo!, Jerry Yang, et le président du groupe, Roy Bostock, ont adressé une lettre au directeur général de Microsoft, Steve Ballmer, deux jours après que celui-ci eut menacé de lancer une offre hostile sur Yahoo! faute d'accord de fusion entre les deux parties d'ici à trois semaines.

Dans cet ultimatum, Microsoft explique que si Yahoo! ne se prononce pas d'ici au 26 avril, le géant du logiciel n'exclura plus une offre hostile. Il se tournera alors vers les actionnaires et cherchera à faire élire un nouveau conseil d'administration plus favorable à sa cause.

«Nous ne nous opposons pas à une transaction avec Microsoft s'il en va du meilleur intérêt de nos actionnaires,

VOIR PAGE B 4: YAHOO!



La direction de Yahoo! s'est déclarée ouverte à un accord avec Microsoft «si celui-ci est meilleur que nos autres solutions».

JOSHUA LOTT REUTERS



Le chef de la direction de Rio Tinto, Tom Albanese en compagnie du ministre Raymond Bachand. L'expansion de l'usine d'électrolyse d'Alcan à Alma ajouterait environ 170 000 tonnes à la production actuelle de l'usine, de 400 000 tonnes.

Alcan: Rio Tinto accélère son projet d'expansion à Alma

ROSS MAROWITS

Rio Tinto a annoncé hier son intention d'entreprendre une étude de préaisabilité en vue de l'expansion de l'usine d'électrolyse d'Alcan à Alma, au Lac-Saint-Jean.

Le chef de la direction de la multinationale britannique, Tom Albanese, a estimé que le projet ajouterait environ 170 000 tonnes à la production actuelle de l'usine, de 400 000 tonnes. «Nous souhaitons la faire progresser plus rapidement que prévu, mais il revient aux ingénieurs d'accomplir le travail», a déclaré aux

journalistes M. Albanese, à sa troisième visite au Canada ces deux derniers mois.

La décision d'aller de l'avant dépendra de la technologie, des exigences financières et des besoins en matière d'énergie. Plus tôt hier, lors d'un déjeuner-causerie du Cercle canadien de Montréal, M. Albanese s'était dit heureux d'annoncer cette nouvelle étape du programme d'investissement de Rio Tinto au Québec, d'une valeur de 2 milliards \$US sur une période de 10 ans. Si le projet va de l'avant, l'usine sera l'une des plus importantes usines d'électrolyse en Amérique du Nord.

L'étude portera sur le coût, l'échéancier et les conditions de l'expansion des installations d'Alma. «Notre objectif est de réaliser les diverses études de faisabilité aussi rapidement que possible», a déclaré Jacynthe Côté, présidente et chef de la direction de l'unité d'exploitation du métal primaire de Rio Tinto Alcan. «Ce projet constitue à la fois un volet important de notre stratégie d'investissement et une démonstration de notre engagement soutenu envers le développement de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean», a-t-elle ajouté.

VOIR PAGE B 4: ALCAN



L'entente parallèle que le Canada vient de conclure avec le Pérou fixe des normes en matière de salaire minimum, de santé et de sécurité au travail et de rémunération des heures supplémentaires.

PILAR OLIVARES REUTERS

La marche vers un commerce plus humain se poursuit

Les clauses sociales dans les traités se multiplient

ÉRIC DESROSNIERS

Après avoir longtemps pensé que les clauses sociales n'avaient pas leur place dans les accords commerciaux, de plus en plus de pays se montrent aujourd'hui disposés à suivre cette voie tout en essayant, cependant, de faire mieux que lors des premières expériences comme l'ALENA.

La plupart des gouvernements et de nombreux experts affirmaient encore, il n'y a pas dix ans, qu'il ne fallait surtout pas mélanger les enjeux commerciaux aux questions de normes minimales du travail. «Or, les normes du travail sont un enjeu commercial. Tout comme le sont la règle de droit ou les principes de bonne gouvernance», a rappelé hier à Montréal la professeure d'administration des affaires et de relations interna-

tionales de l'Université George Washington, Susan Aaronson, lors d'un colloque international se terminant aujourd'hui dans un hôtel du centre-ville de Montréal et intitulé: *Humaniser le commerce*. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'on trouvera aujourd'hui dans pratiquement tous les accords commerciaux une forme ou une autre de dispositions portant sur les normes du travail.

Il faut admettre toutefois que la plupart de ces mesures ne se sont pas révélées très efficaces jusqu'à présent, ont observé plusieurs participants à la conférence (qui se termine aujourd'hui) organisée par le Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM) de l'Université du Québec à Montréal. Un bon exemple de cet échec est le très faible impact qu'ont eu les deux ententes parallèles de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Les ententes portant

sur les droits du travail et l'environnement avaient pourtant fait office de grande première au milieu des années 90. Il est quand même désolant de voir qu'après tout ce temps, ce traité de libre-échange signé entre deux pays riches et un pays plus pauvre ne se soit toujours pas traduit par un relèvement plus important du niveau de vie des Mexicains, s'est exclamé l'ancien premier ministre québécois Bernard Landry, lors du déjeuner-causerie.

Nouveaux modèles

Les gouvernements et leurs négociateurs commerciaux ont appris de ces expériences. Les États-Unis ont récemment franchi un pas important: que tout nouveau traité commercial

VOIR PAGE B 4: MARCHÉ